

N° de téléphone: +4122 791 5539

Référence: PER/BUR/0039

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) présente ses compliments aux missions permanentes des Etats Membres à Genève, aux organisations du système des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales qui œuvrent dans le domaine du VIH/sida et ne sont pas représentées au sein du Conseil de Coordination du Programme (CCP).

L'ONUSIDA a l'honneur d'informer les missions et organisations précitées que la vingt-troisième réunion du Conseil se tiendra du 15 au 17 décembre 2008 au Centre international de Conférences, 17 rue de Varembe, Genève. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour provisoire de la réunion. La réunion comprendra un segment thématique consacré aux «Relations entre l'ONUSIDA et Le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme : organisation de la liaison avec les multiples sources internationales d'appui technique et partenariats public-privé». La session d'ouverture débutera le 15 décembre 2008 à 9 heures et les inscriptions commenceront à 8h15 le même jour. L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe pour les sessions régulières, et en anglais et français pour les sessions en petits groupes du segment thématique. Les documents de la réunion seront disponibles en anglais et en français.

L'ONUSIDA souhaite attirer l'attention des missions et des organisations sur le Modus Operandi du CCP qui contient une disposition autorisant le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, après consultation avec le Président du CCP et sur demande écrite exprimant un intérêt manifeste, à accorder le statut d'observateur aux réunions du CCP à tout Etat Membre d'un des organismes coparrainants et à toute organisation intergouvernementale ou non gouvernementale. Les dépenses liées à la participation aux réunions du CCP seront à la charge de ces observateurs qui devront prendre eux-mêmes toutes les dispositions nécessaires pour les couvrir. Vous voudrez bien noter que les formalités pour les visas incombent au voyageur et nous vous recommandons de vérifier le plus tôt possible les conditions de leur obtention. Pour des raisons logistiques, il est impératif que les demandes pour bénéficier du statut d'observateur, accompagnées du formulaire d'enregistrement ci-joint dûment rempli, parviennent à l'ONUSIDA le 15 novembre 2008 au plus tard.

L'ONUSIDA saisit cette occasion pour renouveler aux missions permanentes des Etats Membres à Genève, aux organisations du système des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales les assurances de sa haute considération.

20 AVENUE APPIA
1211 GENEVA 27
SWITZERLAND

P.J. (1)

Genève, le 17 octobre 2008

Tél +41 22 791 3666
Fax +41 22 791 4187
www.unaids.org